

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 3

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille quatorze et le 15 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 7 octobre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etaient présents : M.MARC PERE, M.YVAN NAVARRO, M.JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M.NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M.DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M.DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC, MME FLORENCE TOULZE, M.PATRICE ETAVE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M.JOËL FEULLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ISABELLE SEROR, MME ELISABETH ATTELAN.

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M JEAN-MARIE VITRAC) M.ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. ANDRE PAULHIAC (Pouvoir donné à M.JACQUES DAHAN).

Etait absent excusé : Mme BRIGITTE BEC

MME BRIGITTE COLOMIE a été élue secrétaire

DÉLIBÉRATION n°2014/155

Objet : Mise en place d'une navette destinée aux Unionais souhaitant se rendre de l'Union à Toulouse en soirée

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'organiser un service de navette destiné aux Unionais souhaitant se rendre de l'Union à Toulouse (métro Argoulets).

L'objectif de ce service est :

- De contribuer à favoriser l'accès aux loisirs et à la culture des Unionais en toute sécurité en privilégiant les transports en commun,
- D'offrir un service de nuit sécurisé et préventif,
- De mobiliser les jeunes au transport collectif,
- De rompre l'isolement des jeunes vivant en dehors du centre-ville de Toulouse

Cette navette fonctionnera du jeudi au samedi de 21H à la fin du métro.

Ce service fonctionnera exclusivement sur réservation moyennant une carte pour un tarif mensuel qui sera fixé par arrêté du Maire (2€ par mois)

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer tous documents permettant la mise en œuvre de ce projet qui sera effectif après la consultation des entreprises concernées. Ce service sera mis en œuvre à partir du

mois de décembre prochain et organisé à titre expérimental afin de vérifier la réalité du besoin.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité d'adopter la proposition ci-dessus énoncée

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 16 OCT. 2014
- Affiché le 16 OCT. 2014

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC

